



ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Activités : Eveil Sportif (4-5 ans)  Ecole Multisports (6-11 ans)

RESPONSABLE LEGAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....



Domicile : .....



Portable : .....



Travail : .....

N° CAF : ..... (fournir un justificatif)

Allocataire  Régime  Fonctionnaire  MSA

Numéro de contrat d'assurance scolaire de l'enfant ou désignation du contrat (compagnie et N°)  
couvrant votre enfant en responsabilité civile : .....

.....  
en individuelle accidents corporels .....

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Nom du médecin traitant : .....

Adresse : .....

Remarques particulières concernant l'enfant (antécédents médicaux : traitements, allergies...)

Contre indication alimentaire : .....

## VACCINATION

	Dates	Rappel
D.T.Polio		

## PERSONNES AUTRES QUE LES PARENTS A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

- 1/ Nom : ..... Prénom : .....  
Domicile : ..... Portable : .....
- 2/ Nom : ..... Prénom : .....  
Domicile : ..... Portable : .....

## PERSONNES SUSCEPTIBLES DE RECUPERER L'ENFANT (se munir d'une carte d'identité)

- 1/ Nom : ..... Prénom : .....  
Domicile : ..... Portable : .....
- 2/ Nom : ..... Prénom : .....  
Domicile : ..... Portable : .....

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant.....

- Autorise le responsable de l'association à faire pratiquer sur mon enfant, en cas d'urgence, toute intervention jugée nécessaire par son état de santé.

-Déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Ecole Multisports (voir recto).

Date et signature du responsable légal :

### ADDITIF AU REGLEMENT DE L'ECOLE MULTISPORTS

Pour l'école Multisports, la prise en charge de l'enfant se fait uniquement à l'entrée de la salle multisports du gymnase Fongravey durant les heures de l'école de 9h30 à 12h30 et le Club Omnisports décline toute responsabilité en dehors de ces heures.

A cela s'ajoutent quelques règles élémentaires garantissant la sécurité des enfants :

1°) Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à la salle et s'assurer que les animateurs sont présents. Les parents doivent les reprendre à la fin du cours à la salle.

2°) Si un entraînement est arrêté par un cas de force majeure, les enfants doivent rester avec le moniteur jusqu'à l'arrivée des parents.

Ces mesures peuvent sembler contraignantes pour les parents, mais elles sont nécessaires la sécurité des parents.